

Lausanne, le 5 mars 2019

Communiqué de presse

L'initiative « Une baisse d'impôts pour la classe moyenne » a été acceptée !

Le Grand Conseil a donné son feu vert pour alléger la pression des primes sur la classe moyenne

Le Grand Conseil a adopté cet après-midi l'initiative des Jeunes Libéraux-Radicaux vaudois (JLRV) « une baisse d'impôts pour la classe moyenne » avec 92 voix pour, 22 contre et 17 abstentions. Il a ainsi donné son feu vert à un rééquilibrage justifié : alors que les primes d'assurance-maladie obligatoire n'ont cessé d'augmenter, les déductions possibles dans la déclaration d'impôts n'avaient, elles, jamais été adaptées. Il était temps d'agir.

Déposée le 28 juillet 2017 avec plus de 13'000 signatures, l'initiative des JLRV a été soutenue dès le début par le PLR Vaud, l'UDC Vaud et les vert'libéraux vaudois. Au sein du Parlement, le projet a été soutenu tout au long de la procédure législative. Le rapport de la commission parlementaire, qui a analysé le texte, recommandait l'adoption de l'initiative. En juin 2018, le Conseil d'État annonçait qu'il acceptait l'initiative et l'incorporait dans sa « Stratégie fiscale 2022 ». **Aujourd'hui, c'est l'ultime étape qui vient d'être franchie : le feu vert du Grand Conseil a été obtenu largement**, avec 92 voix pour, 22 contre et 17 abstentions. Au final, dès l'entrée en matière, les groupes PLR, UDC, vert'libéral ainsi que les groupes PDC-Vaud Libre et socialiste ont annoncé qu'ils accepteraient l'initiative. Seuls les groupes des Verts et d'Ensemble à Gauche et POP ont annoncé qu'ils rejetteraient l'initiative ou du moins qu'ils s'abstiendraient. Le PLR Vaud remercie l'ensemble des partis qui ont soutenu l'initiative aujourd'hui, et en particulier l'UDC et les vert'libéraux, qui ont participé à la récolte des signatures.

Alors que les coûts de la santé ne font qu'augmenter et qu'aucune solution n'a pour l'heure émergé, c'est une mesure concrète et réaliste que vient de valider le Grand Conseil et qui servira à l'ensemble de la classe moyenne. Celle-ci pourra défiscaliser un montant plus élevé lié au paiement des primes d'assurance-maladie obligatoire. Évidemment, comme le PLR a déjà pu le dire, l'initiative des JLRV, aujourd'hui incorporée dans la loi du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux (LI), ne résoudra pas le problème général de l'augmentation chronique des coûts de la santé. Il s'agit toutefois d'une mesure qui a le mérite d'être aujourd'hui effective et concrète pour les ménages.

Récemment, nous apprenions par ailleurs que les Vaudois continuaient de payer des primes d'assurance-maladie obligatoire trop élevées en comparaison romande et suisse. Les primes des Vaudois serviraient notamment à constituer des réserves, qui semblent sans fond. Pour réagir à cet état de fait, **le PLR, via la députée Florence Gross, a déposé aujourd'hui une résolution au Grand Conseil**. Cette dernière demande au Conseil d'État d'intervenir avec diligence auprès de la Confédération pour que les primes des Vaudois soient ponctionnées de façon fidèle aux besoins des assurés et que les primes payées en trop puissent être rendues sous la forme d'une ristourne aux ménages concernés.

Annexe : résolution PLR « Primes maladie : la population vaudoise ne doit pas être pénalisée pour ses efforts ! »

Contacts :

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud et député, 079 252 78 20

Loïc Hautier, président du comité d'initiative, 079 309 20 11

Grégory Devaud, président du Groupe PLR, 079 641 64 37

Florence Gross, vice-présidente du PLR Vaud et députée, 079 709 85 68

Alexandre Berthoud, vice-président du PLR Vaud et député, 078 756 10 08

Laurine Jobin, secrétaire générale du PLR Vaud, 079 936 71 65